

**2009/1865 - Convention entre la Ville de Lyon et l'Association "Compagnie Marinière de Sauvetage de la Mouche" pour la mise à disposition de locaux situés 118, rue Jean Vallier à Lyon 7e** (Direction des Sports)  
(BMO du 12/10/2009, p. 1781)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)